



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RESEAU

DE SURVEILLANCE JEVI

La santé des jardins

N° 3 - 11 Septembre 2023

EN RESUME

Charançon rouge du palmier : Un foyer détecté dans le Morbihan

Pyrale du buis: Chenilles de la deuxième génération actives

Processionnaire du pin: Captures à la baisse

Processionnaire du chêne: Très peu de captures

SOMMAIRE

Redémarrage du BSV JEVI.....P2

Le réseau JEVI en Bretagne.....P3

Ravageurs.....P4

Charançon rouge du palmier

Pyrale du buis

Processionnaire du pin

Processionnaire du chêne

Auxiliaire.....P9

Zoom sur le syrphé

Plantes invasives.....P10

L'ambrosie à feuilles d'armoïse

Le raisin d'Amérique

Le datura stramoïne

Redémarrage du BSV JEVI

Après une année d'absence, le Bulletin de la Santé du Végétal (BSV) pour la filière Jardin, Espaces Verts et Infrastructure est de retour. Le BSV JEVI s'inscrit dans une volonté de veiller à la sécurité sanitaire de notre territoire, en ce qui concerne les bioagresseurs des végétaux (insectes, champignons, bactéries, virus,...).

Les espaces verts peuvent représenter une porte d'entrée de bioagresseurs préjudiciables aux végétaux et concourir à leur dissémination. Cette initiative s'appuie sur le principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir, l'impact économique et écologique pouvant être considérable.

Ce BSV JEVI intègrera également la surveillance d'espèces nuisibles à la santé humaine et s'inscrit ainsi dans une démarche One Health (« une seule santé »). Cette approche transversale de la sécurité sanitaire met en relation l'Homme, l'Environnement et le végétal.

Ce réseau est soutenu financièrement par la DRAAF Bretagne (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt). Son animation est confiée à la FREDON Bretagne.



N° 3 - 11 Septembre 2023



Le réseau JEVI en Bretagne

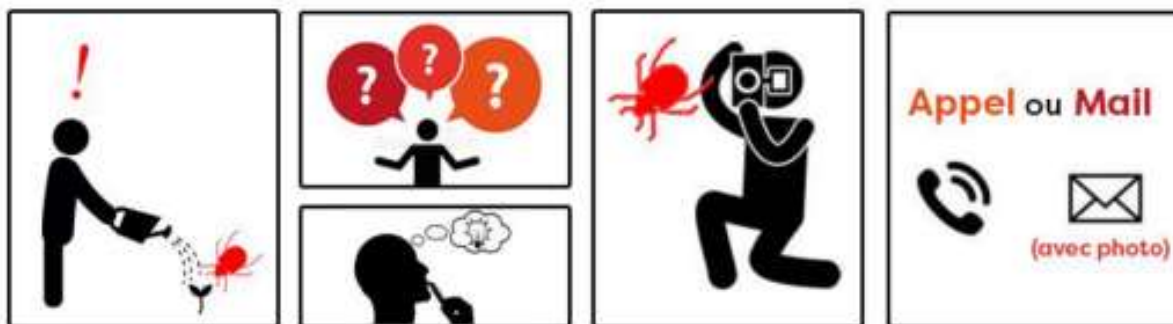
Rejoignez le réseau d'observateurs

Le réseau d'épidémiosurveillance en Bretagne s'appuie sur les observations de problèmes sanitaires sur végétaux faites par des techniciens de FREDON Bretagne, des sociétés d'horticulture, des agents des services municipaux, des particuliers et des entreprises privées. Les signalements communiqués par ces observateurs sont particulièrement importants pour assurer la Surveillance Biologique du Territoire. Les organismes nuisibles des végétaux peuvent en effet avoir des impacts économiques, environnementaux et sanitaires forts s'ils ne sont pas gérés suffisamment précocement. Il est donc important d'encourager les observateurs à faire vivre ce réseau et à l'élargir.

Dans le cadre de la remise en route du BSV JEVI, nous sommes à la recherche d'observateurs afin de constituer notre réseau. Que vous soyez particuliers, professionnels ou acteurs de collectivités, n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance et de prévention ! Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

Participez au réseau en signalant vos observations :

Tout symptôme suspect sur végétaux d'ornement (arbres, arbustes...) ou toute suspicion d'organismes nuisibles réglementés doivent nous être signalés. La surveillance biologique du territoire repose sur une démarche collective qui permet de mettre en place des mesures de gestion visant à limiter la propagation des bioagresseurs qui menacent le patrimoine végétal ou peuvent avoir une répercussion sur la santé (poils urticants des chenilles processionnaires, le pollen allergisant de l'ambroisie ou encore toxicité du raisin d'Amérique...).



Crédit : BSV JEVI FREDON Nouvelle-Aquitaine

Vous souhaitez intégrer le réseau d'observateurs? N'hésitez pas à nous contacter :

Julien Kervella FREDON Bretagne: julien.kervella@fredon-bretagne.com



N° 3 - 11 Septembre 2023



Ravageurs

Le charançon rouge du Palmier : *Rhynchophorus ferrugineus*

Description:

Les œufs sont blancs crème et ovales (1 x 3 mm). Ils sont pondus à l'intérieur des pétioles, aisselles des rejets et blessures éventuelles sur le stipe.

Les larves sont brun-jaunes, avec une tête brune et ne possèdent pas de patte. Elles mesurent 5 cm de long par 2 cm de large. Il s'agit du stade nuisible aux palmiers. Elles se nourrissent du stipe dans lequel elles détruisent le système vasculaire et le bourgeon terminal provoquant la mort de la plante. A noter qu'il est possible d'entendre le crissement des larves en train de s'alimenter en plaçant son oreille sur le stipe du palmier.

Les nymphes sont protégées dans des cocons formés de fibres du palmier enroulées comme une bobine de fil. Ces cocons nymphaux peuvent être observés sur le stipe et à la base des palmes.

Les adultes, longs de 2 à 4 cm, au corps orangé vif, possèdent un long rostre incurvé (prolongement rigide de la tête). Les ailes antérieures sont rouge-sombres, fortement nervurées longitudinalement et ne recouvrent pas totalement l'abdomen. Des taches brunes sont repérables sur la partie supérieure du thorax. Sur le palmier, il fuit la lumière, ce qui le rend difficilement observable.

Symptômes et dégâts:

Les principaux organes touchés sont le bourgeon terminal, le rachis (pétioles), les palmes (feuilles), le stipe (tronc).

Voici les principaux symptômes et dégâts:

- Palmes rongées au niveau de leurs extrémités, présence de nécroses sur le rachis;
- Trous au niveau de la couronne ou du stipe;
- Petits monticules bruns de fibres broyées à l'entrée des galeries creusées par des larves. Ces amas sont observables à la base des palmes.

Principaux hôtes / parasites

L'insecte s'attaque à différents espèces de palmier dont *Phoenix canariensis*, *Trachycarpus fortunei* et *Chamaerops humilis*. Il peut aussi s'attaquer à l'agave américain et à la canne à sucre.



Larves de *R.ferrugineus* à gauche, à ne pas confondre avec la larve de *Paysandisia archon* à droite (Photo: JB Peltier)



Larve de *R.ferrugineus* et un cocon (Photo: leveaurien.over-blog.com)



Adulte de *R.ferrugineus* (Photo: JB Peltier)



Le charançon rouge du Palmier : *Rhynchophorus ferrugineus*

Calendrier d'observation:

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
ŒUFS											
LARVES											
NYMPHES A L INTERIEUR DES COCONS											
ADULTES											

Réglementation:

La lutte contre *Rhynchophorus ferrugineus* est obligatoire de façon permanente sur le territoire métropolitain (arrêté national du 21 juillet 2010). La présence ou toute suspicion du ravageur doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou à la FREDON Bretagne.

Ne pas confondre!!



Le papillon palmivore (*Paysandisia archon*) est également un ravageur de nombreuses espèces de palmier:

	<i>Rhynchophorus ferrugineus</i>	<i>Paysandisia archon</i>
Larve	Elle ne possède pas de pattes	Elle possède des pattes
Cocon	Fibres enroulées comme une bobine de fils	Fibres tissées longitudinalement
Adulte	Charançon	Papillon



Un palmier
attaqué par le charançon rouge
(Photo: www.les-vegetaliseurs.com)

Méthodes de lutte:

La détection du ravageur dans les palmiers est particulièrement difficile. Le temps séparant l'apparition des symptômes et la mort du palmier est généralement très court (15 jours parfois). De ce fait, la détection précoce du ravageur est indispensable.

Il est donc nécessaire de surveiller périodiquement les palmiers pour détecter le plus précocement la présence éventuelle du ravageur (présence de cocons, monticules de fibres à la base des palmes...)

▫ Préventive

Limiter les blessures occasionnées aux palmiers car elles sont attractives pour le ravageur. Par conséquent, il vaut mieux attendre que les palmes sénescentes sèchent complètement avant d'entreprendre une coupe. Si des palmes encore vertes doivent être coupées, il est alors nécessaire d'appliquer un mastic sur les plaies de coupe.

Il est possible d'utiliser des nématodes entomopathogènes :

- *Steinernema carpocapsae*

Des champignons entomopathogènes sont aussi efficaces :

- *Beauveria bassiana* (souche 111)
- *Beauveria bassiana* (souche 203)

▫ Autre méthode de lutte

Piégeage de masse des adultes à l'aide des phéromones d'agrégation et de fruits en fermentation.

Situation en Bretagne:

Ce charançon a été découvert pour la première fois en France, en Corse en 2006 et en Bretagne en 2013. Un deuxième foyer a, depuis 2013, été découvert en juillet 2023 dans le Morbihan. L'origine de la contamination est l'importation de plants déjà infectés. Ces deux foyers ont été complètement éradiqués.

Découpes caractéristiques d'une attaque de charançon
(Photo: propalmes83.com)

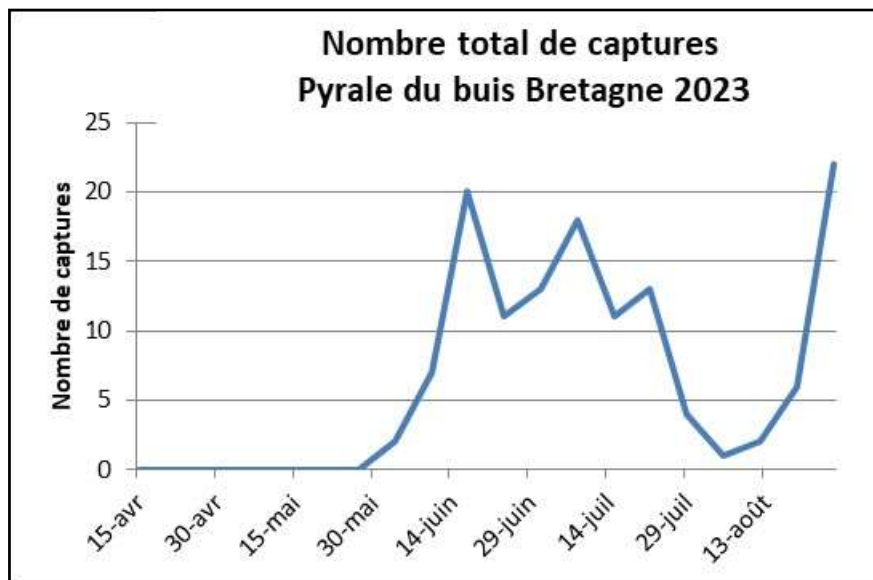


N° 3 - 11 Septembre 2023



La pyrale du buis: *Cydalima perspectalis*

Un réseau de piégeage de papillon de pyrale du buis a été mis en place sur 7 communes. Le deuxième vol de l'année est en cour depuis début août. Les premières chenilles de la deuxième génération 2023 ont été observées la semaine dernière dans la ville de Vannes (56). Il est important de bien observer les buis pour une détection précoce.



Méthode de lutte:

En préventif:

- Mettre en place des pièges à phéromones qui permettent de capturer les mâles, donc limiter les fécondations de femelles et ainsi être avisé de leur présence pour une mise en alerte;
- Afin de limiter l'apparition des premières chenilles au mois de mars, il est possible d'enlever et de brûler les cocons d'hivernage présents sur les buis du mois de novembre au mois de février;
- Couvrir des pieds sains d'un voile d'hivernage ou équivalent pour éviter qu'ils ne soient contaminés à leur tour;

En curatif:

- Utiliser un aspirateur pour retirer les chenilles des buis;
- Couper les parties atteintes et les brûler;
- Si vous possédez des haies de buis ou des buis de grandes tailles, vous pouvez secouer ou frapper vos buis avec un bâton. Les chenilles étant sensibles aux vibrations, elles tomberont au sol. Pour faciliter le ramassage, disposer au préalable un filet ou un tissu au pied vos buis. Vous pourrez ensuite ébouillanter, écraser ou brûler les chenilles;
- Lâcher des hyménoptères parasitoïdes oophages;
- Utiliser du bacille de Thuringe en lutte biologique;
- Des actions collectives de surveillance et de traitement sont indispensables pour limiter la propagation de la pyrale du buis;



N° 3 - 11 Septembre 2023



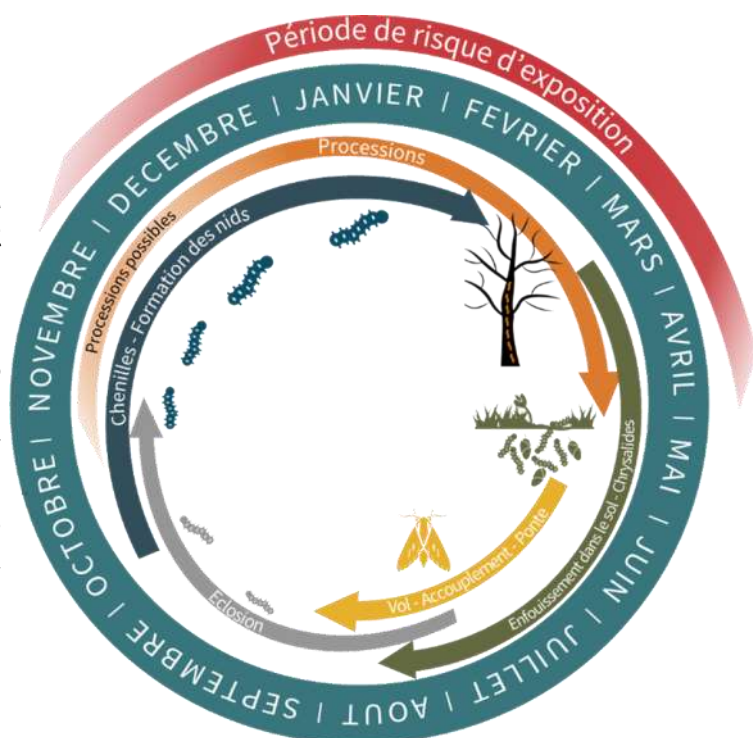
La processionnaire du pin: *Thaumetopoea pityocampa*

Un réseau de piégeage des adultes a été mis en place sur 18 sites: Le Faou, Argol, Quimper, Guipavas, Landerneau, Morlaix pour le Finistère, Taden, Yvignac la Tour, Lannion, Yffiniac, Ploufragan, Saint Briec pour les Côtes d'Armor, Serent, Sarzeau, Pluneret pour le Morbihan et Liffré, Saint Lunaire et Iffendic pour l'Ille et Vilaine.

Les captures sont en forte baisse voir nulles sur la plupart des lieux de piégeage. Le vol se termine mais il se peut qu'il y ait un second vol (très peu courant en Bretagne) dans les semaines à venir étant donné le temps que nous subissons ces derniers jours. Les résultats de piégeage nous permettent d'estimer une pression faible à moyenne en 2023.

Méthode de lutte:

Consulter le recueil des méthodes de luttés de l'observatoire des chenilles processionnaires en cliquant [ICI](#)



Cycle de développement de la processionnaire du pin (Schéma: Observatoire des chenilles processionnaires)

La processionnaire du chêne: *Thaumetopoea processionea*

Un réseau de piégeage des adultes a été mis en place sur 10 sites, Plougastel-Daoulas, Quimper pour le Finistère, Saint Jacques de la Lande, Iffendic pour l'Ille et Vilaine, Trévé, Saint Briec, Plémet, Yvignac La Tour, La Motte pour les Côtes d'Armor et Serent pour le Morbihan. Pour le moment seuls quatre papillons ont été piégés, deux en semaine 28, un à Serent et un à Saint Jacques de la Lande et deux en semaine 31 à Serent.

Méthode de lutte:

Consulter le recueil des méthodes de lutte de l'observatoire des chenilles processionnaires en cliquant [ICI](#)



Cycle de développement de la processionnaire du chêne (Schéma: Observatoire des chenilles processionnaires)



Auxiliaire

Zoom sur le syrphe

Le syrphe est un insecte de l'ordre des diptères appartenant à la famille des Syrphidae. On le confond souvent avec les guêpes mais le syrphe est inoffensif. Son seul moyen de défense, est son extraordinaire rapidité, qui lui permet de s'éclipser en moins d'une seconde.



Un adulte de syrphe
(Photo: carlboileau.com)

Biologie:

Il y a trois générations par an. A des températures de 20°C, une femelle pond en moyenne 500 œufs près des colonies de pucerons, mais, dans certains cas elle peut en pondre jusqu'à 1000, tout dépend de la densité de la population de pucerons.

A la température de jour inférieure ou égale à 15°C, les syrphes cessent de se reproduire, mais le développement de l'œuf à l'adulte peut continuer jusqu'à des températures de 10°C. Cependant, à 7.5°C, le développement n'est plus possible. Les femelles vivent plus longtemps que les mâles.

Activité prédatrice:

Les larves se nourrissent principalement la nuit, **elles consomment environ 300 à 500 pucerons durant leur vie larvaire**, mais cela varie selon l'espèce et la densité de la population de pucerons. Leur voracité augmente avec leur croissance. En fin de développement, les larves cessent soudainement de se nourrir, purgent leurs intestins, laissant derrière elles des excréments caractéristiques noirs sur les feuilles.

L'adulte de syrphe se nourrit de pollen et de nectar, ce qui est essentiel pour la production d'œufs de la femelle.

Dans le cas d'un manque de nourriture, les larves cessent leur recherche et attendent leurs proies. Comme ce comportement est passif, il contribue peu au contrôle d'une infestation de pucerons.



Une larve de syrphe
(Photo: aramel.free.fr)



Une puppe de syrphe
(Photo: visoflora.com)



N° 3 - 11 Septembre 2023



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plantes invasives

L'ambroisie à feuilles d'armoise: *Ambrosia artemisiifolia*

Ambrosia artemisiifolia a commencé sa pollinisation en Bretagne depuis mi-août. L'émission de pollen se poursuit jusqu'en octobre, passant par un maximum en septembre (pic pollinique). A noter que le vent est capable de transporter les grains de pollen sur une centaine de kilomètres. Des pollens d'ambroisie peuvent ainsi être identifiés dans des endroits où la plante n'est pas présente !

Sa taille permet maintenant de mieux la distinguer à travers la végétation. Le pollen étant très allergisant, en cas d'observation, veuillez contacter la Fredon Bretagne pour connaître les modalités de destruction.

Ambroisie à feuilles d'armoise en fleur
(Photo: FREDON Bretagne)



Le raisin d'Amérique: *Phytolacca americana*

Les fruits du raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) sont pour la plupart arrivés à maturité. Leur couleur passe donc du vert au violacé ce qui leur confère leur appétence. Pour éviter sa dissémination, il est important de récolter les grappes et de les porter à la déchetterie pour incinération.

Plant de raisin d'Amérique en fruit le
06/09/2023 à Plomelin
(Photo: FREDON Bretagne)



Le datura stramoine: *datura stramonium*

Le datura stramoine (*Datura stramonium*) est en période de fructification. Ses grandes fleurs blanches et ses fruits sphériques, recouverts de nombreuses épines permettent de facilement l'identifier. Cette adventice peut se retrouver dans les champs de légumes ou de sarrasin et occasionner d'importantes pertes de rendements ou encore être récolté en même temps que la culture et entrer dans la chaîne de fabrication des aliments. Elle peut également se retrouver dans les jardins des particuliers.

Le risque sanitaire provient de sa consommation volontaire ou accidentelle. La totalité de la plante est toxique. Quelques grammes suffisent à entraîner des troubles divers pouvant aller jusqu'à la mort. Les doses létales sont cinq fois plus faibles chez l'enfant que chez l'adulte. Les plants arrachés doivent être incinérés en déchetterie.



Datura stramoine en fleur
(Photo: FREDON Bretagne)



Fruit (capsule) en graine
(Photo: FREDON Bretagne)

Direction de Publication
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Julien KERVILLA
Animateur BSV JEVI - Tél : 02 23 21 18 18

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La FREDON Bretagne dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les personnes concernées pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.